

CR REUNION DECHETS décembre 2016

Objet de ce CR est de garder en mémoire les réflexions, idées suggestions qui ont été proposées pendant cette réunion et celles qui l'ont précédé et en faire une large diffusion.

Lexique

OM= Ordures Ménagères

PAV = Point d'Apport Volontaire

Classement des sujets par ordre alphabétique.

Idées nouvelles proposées au cours de la réunion de Grignan (45 personnes) sont en bleu et en orange celles de la réunion de Chamaret (66 personnes).

ACTION CITOYENNE :

Participer ou pas aux actions organisées par certaines enseignes commerciales pour la collecte des déchets jetés dans la nature ? Avis unanime serait que ce serait mieux de faire sans mettre en avant l'enseigne concernée. Pour éviter cela, faire avec les enseignants et d'autres sponsors (APEG, CCEPPG ? ...).

Le Maire de Montségur souligne l'importance de l'action actuelle de l'Apeg pour participer à une meilleure organisation du dialogue entre citoyens, la CCEPPG et les municipalités.

On a essayé de comprendre pourquoi tous ces actes d'incivilité ;

Un point important souligné par le maire de Grignan : l'éloignement entre celui qui produit les déchets et celui qui les collecte. La nouvelle façon de collecter fait qu'il n'y a plus de contact humain entre les 2 et qu'il n'y a plus un échange minimum sur le pourquoi et la bonne façon de trier.

Les citoyens ne doivent pas faciliter par leurs actions le développement du business qui entoure maintenant le monde des déchets. Il a été rappelé à plusieurs reprises que par notre incivisme nous faisons le bonheur des entreprises qui collectent et qui traitent.

Formation/information/participation des citoyens : il a été rappelé qu'à Roussas il y a eu un employé municipal qui faisait office d'ambassadeur du tri (gentillesse et compétence) à une certaine époque et que l'état des PAV était impeccable.

Note de la « rédaction à l'appui de l'intervention du maire » : « ne permettez pas que des techniciens et des experts bien payés fassent taire le sens commun. La gestion des déchets est un problème de bonne organisation, pas de technologie .. Ce sont vos mains qui font les déchets et qui peuvent aussi les éviter en triant.. » Professeur Connet cité dans « ne brûlons pas notre futur » cf notes annexes.

M. le Maire de Chamaret avait décidé d'organiser un conseil municipal un samedi matin pour parler de différents sujets et des déchets en particulier. L'Apeg a été invitée à présenter le diaporama lors de cette réunion. Ce prolongement et cette amplification de l'action citoyenne nous ont paru très intéressantes. Nous le proposerons aux autres communes non encore visitées.

Les mêmes réflexions sur les actes d'incivilité ont été soulevées

ALLEGER sa poubelle :

ACHATS en VRAC : l'Apeg rappelle qu'ils réalisent actuellement un site « les bonnes adresses de Sylvie » qui donnera les adresses des agriculteurs, commerçants de notre région qui permettent de s'approvisionner en vrac (ZERO emballage) et offre des produits de qualité (mieux se nourrir). Toutes les suggestions seront étudiées. Cf fin de CR.

DECHETS COMPOSTABLES (ou putrescibles, ou organiques) = de 30 à 50% des déchets ménagers selon les statistiques nationales. Ces % font l'objet d'une discussion. Jean Luchet souligne qu'en 2012 St Paul 3 châteaux s'est livré à une enquête grandeur nature des déchets ultimes (tri, pesage...) apportés à la Coved pour enfouissement. Constat= les putrescibles représentaient en poids 50% des OM .le verre 21%.

IDEE précédentes: certains des participants à la réunion envisagent de faire eux mêmes un test sur leurs propres OM. Cette idée pourrait être reprises sur d'autres communes sur la base suivante : peser pendant 1 mois les ordures ménagères (OM) qui normalement seraient collectées par Nicollin (OM), trier et peser ce qui est putrescible et/ou compostable (épluchures, fruits légumes pourris, déchets viandes et poissons...). Pour les ménages qui donnent ces déchets aux poules ou les compostent le travail sera plus aisé bien sûr.

L'Apeg se chargerait de collecter toutes ces données et faire circuler ces chiffres.

BACS composteurs INDIVIDUELS Rappel que la CCEPPG aide financièrement à l'achat de bacs de compostage à installer chez soi. Le coût est de 20€ le composteur.

COMPOSTEURS COLLECTIFS : la ville de Lyon a mis en place des bacs de quartier (nécessité d'avoir ambassadeurs tri /compostage).

POULES Certaines communes donnent les premières poules d'un élevage familial qui élimine une grande partie des OM.

COLLECTE

A Grillon, la collecte des emballages recyclables se fait à l'aide de sacs jaunes : bouteilles plastiques, cartonnets, boîtes alu ou acier... Pas de cartons bruns, pas de verre et pas de papiers, pas d'ordures ménagères bien sûr.

Ils font l'objet d'un ramassage spécifique en porte à porte un mercredi sur deux (Le jour de collecte des sacs jaunes changent d'une commune à l'autre ainsi que la fréquence de collecte. Le contenu des sacs jaunes est trié bien sûr en centre de tri. Les déchets qui n'ont rien à faire dans les sacs jaunes partent en refus de tri (Ce n'est pas l'ensemble du sac qui est refusé en centre de tri). A Grillon, les **ordures ménagères** (sacs ordinaires) sont ramassées en porte à porte deux fois par semaine (une fois par semaine en campagne en hiver) (les fréquences de collecte et les jours de collecte sont différents d'une commune à l'autre); elles ne font bien sûr l'objet d'aucun tri et sont enfouies comme déchets ultimes.

sacs jaunes 2 points à modifier : les sacs devraient être recyclables même s'ils coûtent un peu plus cher (étudier possibilité de les acheter avec structure plus importante) + Il est souligné qu'en Suisse les sacs pour enlèvement des OM sont payés d'où réflexe vertueux, je trie avant de remplir mon sac !

Demande d'organiser une visite de la COVED.

Observation d'un participant : dans un grand nombre de villes, les déchets recyclables sont collectés dans des containers, identiques à ceux recevant les ordures ménagères. Il suggérait d'utiliser dorénavant un container à couvercle jaune à la place des sacs jaunes car ces sacs pendus aux clôtures des maisons les jours de collecte (souvent depuis plusieurs jours) sont disgracieux à souhait et se retrouvent souvent éparpillés dans les rues sous l'effet du mistral ou éventrés par des chiens errants.

(cela souligne encore une fois la complexité de la collecte des déchets recyclables sur le territoire : des sacs jaunes, des bacs jaunes, des colonnes aériennes, des conteneurs enterrés ou semi-enterrés. Tout dépend la commune dans laquelle on se situe)

Revenir à la consigne pour réutiliser les bouteilles ce qui économise de l'énergie et de l'eau ?

Très répandu dans les pays nordiques : à l'entrée des super marchés, appareils qui récupèrent bouteilles, emballages et remboursent montant de la consigne. Cette idée se développe en France également.

Aller voir sur <http://jaimemesbouteilles.fr>

Encombrants= pb soulevé de l'impossibilité pour certaines personnes de pouvoir transporter les encombrants de leur logement sur le trottoir + pb des voies privées. Le maire de Montségur indique que les services techniques peuvent être appelés pour aider les personnes à évacuer les encombrants trop lourds.

Surfacturation à CCEPPG de la prestation Nicollin :

Une action est en cours pour le travail effectué. Attendre résultats de l'action mais il ressort de la discussion que nous avons tous un rôle de vigilance à l'égard de tous les prestataires en ce domaine.

ENFANTS : cf notes annexes

Le rôle à confier aux enfants est souligné dans toutes les réunions. Les actions sponsorisées par la CCEPPG ne convainquent pas car trop limitées (une pièce de théâtre et la distribution de cahiers de texte). L'idée de compléter ou remplacer l'action conduite chaque année par les Etablissements Leclerc est évoquée à plusieurs reprises.

DECHARGES SAUVAGES :

Des adhérents de l'Apeg signalent l'existence d'une décharge « sauvage » a proximité de chez eux, décharge sur un terrain municipal et qui serait utilisée essentiellement par les services de la mairie. Les conseillers ont pris note de cette information qu'ils ne semblaient pas connaître pour régler la question.

PAV (point d'apport volontaire) et déchèteries

a) REALISATION et entretien des PAV :

Responsabilité des communes (difficulté de trouver des emplacements qui soient acceptées par riverains.

Une PAV doit offrir un « Service complet » à celui qui fait l'effort de transporter ses déchets : une PAV doit offrir toutes les collectes possibles : verre, emballages , papier/journaux, vêtements, + CARTONNAGES qui sont à l'origine de la plupart des désordres.

dissimulées ou non ? attrayante ou non ? incivisme facilité

La saleté appelle la saleté ; il est impératif de trouver une solution pour conserver les PAV propres. L'exemple de la PAV à l'arrière de la salle des fêtes de Grignon est depuis longtemps déplorable. Celle à la sortie de Grignon dite du « Pontillon » semble s'améliorer depuis quelques temps du fait de contrôles plus fréquents ?

Des riverains de ce PAV se sont longuement exprimé sur ce PAV qui est régulièrement transformé en dépotoir et l'exemple même de ce qui ne devrait jamais être fait. Les membres du conseil municipal de Grignon ont reconnu le problème, expliqué tous les efforts en cours (passage régulier des agents de la mairie, arrêté municipal prévoyant des amendes allant de 350€ à 1500€ en cas de récidive...) et volonté de la mairie de sanctionner en utilisant tous les moyens de preuve possible (nécessité de déposer plainte auprès de la gendarmerie).

A cet égard, il est mis en évidence la difficulté le coût des caméras de surveillance : prix du matériel mais et surtout coût de la surveillance de ces caméras et de la traduction des infractions constatées en plaintes.

La municipalité de Chamaret a également décidé de poursuivre tous les contrevenants avec la même sévérité qu'à Grignon. M. le maire s'implique directement dans la recherche des preuves permettant de sanctionner les personnes indécrites.

b) SIGNALÉTIQUE :

Comment faire que d'un village à l'autre on ait des signalétiques identiques ? Faciles à lire ?

évolution des consignes comment informer ?

c) il est signalé que les habitants de Taulignan disposent d'une seule PAC équipée d'un conteneur à cartonnages et qu'ils ne peuvent pas accéder à la déchèterie de Valréas. Ils doivent aller à Grignon ou Valaurie pour des raisons d'équilibre des fréquentations (Zones géographiques).

d) Idées déjà émises =

* Equiper les communes de conteneurs relais pour permettre aux personnes âgées ou handicapées de participer au tri sélectif.

* constituer des équipes d'ambassadeurs du tri (1 senior et un junior) pour accueillir les personnes sur les PAV pour corriger les mauvaises habitudes

* rappeler fortement aux personnes allant déposer leurs déchets en déchetterie de couper le moteur de leur véhicule pendant toutes les opérations ! Aucune raison valable à ce gâchis d'énergie.

* Trouver solution pour éviter que les gens puissent déposer des cartons ni pliés ni écrasés.

Il est redit que les PAV doivent offrir un service COMPLET pour enlèvement de tout ce qui est collecté : CARTONNAGES, verres, papiers/journaux, textiles et OM.

A l'occasion du débat à Grignan sur le PAV du « Pontillon », il est rappelé que l'installation d'une benne à cartons à cet emplacement pose le problème de la place si l'on ne veut pas transformer ce PAV en déchetterie bis.

Le constat régulièrement fait de dépôts de cartonnages ou de cagettes semble démontré des incivilités commises par des professionnels refusant d'acquitter les 15€ à chacun de leur passage. M. Bichon souligne qu'il a proposé à la CCEPPG de pratiquer un forfait pour le dépôt en déchetterie par les professionnels

RECYCLAGE LUDIQUE :

S'étaient joints à la réunion JC Vangierdegom et Edouard Bonhomme collégien à St Paul qui ont présenté et parlé de leur action de réalisation de jouets et maquettes . Il serait intéressant d'organiser des actions à partir des collèges et ou lycées.

RESSOURCERIES : revalorisation de "déchets" amenés en déchetterie, principalement les encombrants, électroménagers, etc.
(voir liste des ressourceries Drôme et Ardèche en annexe)

TRI :

Promouvoir l'utilisation de poubelles de tri pour TOUTES les manifestations qui ont lieu dans la commune

Communes exemplaires : organiser le tri des cuisines collectives :

Cantines scolaires

Maisons de retraite

Hôtels et restaurants

Dans tous ces cas le tri sélectif semblerait inexistant. Potentiel énorme !

(sujet à travailler car il est signalé que c'est un secteur très réglementé et complexe)

TAXATION (TEOM ou REOM)

Taxation en fonction des quantités de déchets produits ; expérience conduite actuellement par St Paul 3 Châteaux sur la base du nombre de « levées » et avec des conteneurs à puce. La facturation au poids a été écartée car sujette à beaucoup de contestation. Le système nécessite un accompagnement important avant et après mise en place (ambassadeur du tri), de contrôles (poubelles mal triées ne sont pas traitées) et d'amendes (ambassadeur du tri a pouvoir de police) ;

Le maire de Montségur précise que la CCEPPG travaille actuellement sur l'uniformisation de la taxation à partir d'une TEOMI et sur la base de la levée (idem St Paul). Il souligne que cela devra être fait avant janvier 2019 date légale obligatoire.

NOTES ANNEXES :

Un ouvrage à lire « Ne brûlons pas notre futur » de Rossano Ercolini

afc@afcumani.org dont nous extrayons :

« Un matin, j'apporte à l'école le sac noir de la poubelle... Quand la leçon commence, je sors du sac les bouteilles et les bocaux en verre, les épluchures de banane et de pomme, les canettes de Coca Cola et les boîtes de haricots, les bouteilles d'eau en plastique que je rassemble à part. Les métaux sont regroupés ensemble et la peau de banane je la mets avec les épluchures de pomme. A ce moment-là je m'adresse aux enfants et leur demande : « ces petits tas que vous voyez séparés, ce sont des ordures ou des déchets, des matériaux ou des balayures ? » Tous en chœur ils répondent : « des ordures ». Puis l'un d'eux commence : « mon papa travaille dans une fabrique de papier et il m'a dit qu'avec les feuilles que nous jetons, on fait du papier neuf ». « Et avec les épluchures de banane et de pomme, nous pouvons faire de l'engrais. » ajoute une autre enfant. Et moi je les presse : « Mais alors ils sont où ces déchets ? » Ils se taisent un instant et puis : « Il n'y en a pas. » Alors j'insiste : « Et quand avons-nous ces fameux déchets ? » « Les déchets on en a si on mélange tout », répond une enfant qui conclut : « nous ne devons pas tout mélanger, nous devons séparer, il suffit de ne pas tout mélanger dans le même sac. »
C'est une explosion de connaissance dont j'apprendrai beaucoup. »

Extrait de « Ne brûlons pas notre futur » de Rossano Ercolini.

RESSOURCERIE/ RECYCLERIE :

DRÔME

Recyclerie Nouvelle R

Romans-sur-Isère 21 Avenue de la Déportaton – ZI Allobroges

Tél : 04 69 28 62 09 ou 07 78 35 39 24

Site web : <http://www.recyclerie-nouvelle-r.fr/>

Le Tri Porteur

Le Poët Laval 15A route de la faïencerie 26160

Tél : 04 75 53 71 38

ARDÈCHE

La Ressourcerie

Bourg Saint Andéol 14 rue Marius Vincent 07700

Tél : 06 60 50 59 56

Ressourcerie Tremplin Horizon

Tournon-sur-Rhône 20 rue du repos 07300

Tél : 04 75 07 04 13

Site web : www.groupe-tremplin.org

Trimaran

Les Ollières sur Eyrieux Quartier Saint Andéol 07360

Tél : 04 75 20 85 60

Les bonnes adresses de Sylvie

- Fermes

- Ferme Roudol. Christian et Véronique CHARENSOL. J'aime vraiment venir chez Christian et Véronique, avec ma fille de six ans. Avant de s'engager sur le chemin de la ferme, il faut rouler au pas. Car toutes sortes de volailles se promènent en liberté : pintades, canards, poules et dindons, sans oublier les oies qui vous accueillent en fanfares. Pour votre joie et celle des enfants. A la ferme on trouve : légumes, fruits secs et frais, jus de fruit, fromages de chèvres, de brebis, yaourts (extras.) Il faut commander les viandes. Vente à la ferme à partir de 16h00, et sur les marchés de Valréas (mercredi) et Ste Cécile les vignes (samedi) Véronique sera ravie de vous faire découvrir des légumes peu connus, et de vous faire connaître ses délicieuses recettes. A partir de 18 h vous pourrez assister à la traite des chèvres, et déguster du lait sorti du pis de la chèvre. Et faire un câlin aux ânes. FERME ROUDOL Chemin de l'étang 84 600 Valreas. Port 06 80 32 88 20 *Ce couple de producteurs a eu longtemps l'appellation bio. Puis ils l'ont perdue, car il leur a été reproché de donner du pain (pas bio) à leurs animaux.*

- Ferme les ECHARAVELLES

Myriam et Paul Arnoux Tel 04 75 04 75 39 Lundi et jeudi à partir de 17H, samedi de 10 à 19H Label BIO depuis 1998. Excellente adresse : produits de très grande qualité et accueil chaleureux. Comme tous les producteurs bio ils ne proposent que des produits de saison : il vous faudra donc attendre que les poussins soient devenus poules ou poulets pour les acheter. Si vous voulez manger du porc ou faire une poule au pot, venez en mars... Fruits et légumes de saison, œufs. Viandes suivant la saison : volailles (poulets, canards, oies, dindons...) et porc sur commande.

Sur le même site :

Pains au levain four à bois « www.les-echaravelles.com Nicolas Arnoux 0618890023

Adresse : La garde Adhémar, chemin Les combes de Luc Accès par la D158 en direction de Saint Paul 3 Châteaux



- Groupement de producteurs de produits alimentaires d'agriculture biologique.

L'AMAP de Taulignan. Pain. Oeufs. Viande. Légumes. Fruits secs et frais. Vins et jus de fruits. Fonctionnement : Il faut s'inscrire sur une liste pour une durée de six mois,

payable d'avance (six chèques, un chèque encaissé chaque mois. Le producteur sait comme cela les quantités qu'il doit produire). On peut commander ce que l'on désire, mais il faut faire à l'avance une estimation approximative de ses besoins. On doit aller chercher ses achats le vendredi à partir de 18h30 sous le préau de l'école de Taulignan. Il faut aussi s'investir pour donner un petit coup de main de temps en temps : comme par exemple tenir un stand une fois par mois.. Ambiance chaleureuse, éclats de rire garantis ! amaptaulignan@gmail.com.

- Pains et viennoiseries :

La Flamme du Boulanger Nicolas Ranoux 6, Rue Gambetta 26110 Nyons.
laflammeduboulangier@gmail.com 06 79 57 96 91 - 06 95 38 08 65.

Pains traditionnels, pains spéciaux, pâtisseries, viennoiseries, pizzas, fougasses. Tous délicieux. Tous au levain, façonnés à la main, cuits dans un four chauffé au bois. Riches en enzymes actifs, à haute digestibilité. On les trouve sur les marchés de Taulignan, St Paul 3 châteaux, Buis les Baronnies, Nyons, et

l'EPICERIE PAYSANNE. a déménagé à VALREAS 1 av Charles de Gaulle (ex pharmacie Durand)

Pains d'appellation biologique, certifié AB label NATURE ET PROGRÈS.

- Vins en agriculture biologique

Domaine de Nans.

Franck et Sophie MARTIN. Longtemps en agriculture raisonnée puis convertis BIO depuis 8 ans. Prendre rendez-vous : 04 75 98 30 90 ou 06 45 12 00 94 domaidenans@orange.fr Les prix sont absolument abordables pour un vin raffiné et délicieux. Franck est un homme passionné par son métier et très fier de son vin. Il vous fera visiter son domaine et vous passionnera à votre tour par la présentation de son travail. On peut aussi se procurer leurs vins au Caveau de Grignan, derrière la médiathèque et l'office de tourisme.